



Vérification des échantillons-témoins

Date :		Emplacement :			Inspecteur de la CCG :			
Blé		Poids de l'échant.	Crible	Sarrasin	Asp.	Total - impuretés	Poids de report	
Échantillon n°	Contrôle					0.00	Poids	
	Résultat					0.00	Crible	0.00
	Écart	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Sarrasin	0.00
	% d'écart	!Zero Divide	!Zero Divide	!Zero Divide	!Zero Divide	!Zero Divide	Asp.	0.00
Échantillon n°	Contrôle					0.00	Poids	
	Résultat					0.00	Crible	0.00
	Écart	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Sarrasin	0.00
	% d'écart	!Zero Divide	!Zero Divide	!Zero Divide	!Zero Divide	!Zero Divide	Asp.	0.00
Échantillon n°	Contrôle					0.00	Poids	
	Résultat					0.00	Crible	0.00
	Écart	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Sarrasin	0.00
	% d'écart	!Zero Divide	!Zero Divide	!Zero Divide	!Zero Divide	!Zero Divide	Asp.	0.00

Oléagineux/autres grains		Poids de l'échant.	Crible/TR	Fentes	Asp.	Total - impuretés	Poids de report	
Échantillon n°	Contrôle					0.00	Poids	
	Résultat					0.00	Crible	0.00
	Écart	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Sarrasin	0.00
	% d'écart	!Zero Divide	!Zero Divide	!Zero Divide	!Zero Divide	!Zero Divide	Asp.	0.00
Échantillon n°	Contrôle					0.00	Poids	
	Résultat					0.00	Crible	0.00
	Écart	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Sarrasin	0.00
	% d'écart	!Zero Divide	!Zero Divide	!Zero Divide	!Zero Divide	!Zero Divide	Asp.	0.00
Échantillon n°	Contrôle					0.00	Poids	
	Résultat					0.00	Crible	0.00
	Écart	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Sarrasin	0.00
	% d'écart	!Zero Divide	!Zero Divide	!Zero Divide	!Zero Divide	!Zero Divide	Asp.	0.00

Base d'acceptation

- Le poids total de l'échantillon ne doit pas varier de +/-1,5 % et les éléments de l'échantillon, de +/-10 %.
- Un élément particulier d'un échantillon peut être à l'extérieur de la limite de +/-10 %, mais tous les autres éléments doivent être à l'intérieur de la limite de +/-10 %, y compris le total des impuretés.
- Il faut au moins 2 échantillons pour une acceptation sous réserve du blé ou d'un autre grain; l'acceptation du blé et d'un autre grain permet l'acceptation sans réserve.

Préparation de l'échantillon

- Les échantillons de contrôle du blé doivent contenir un minimum - maximum de 1-2% (40-80 g) de crible; de 2-3% (80-120 g) de graines et de grain cassé extractibles à l'aide du sarrasin no 5; de 0,50-1% (20-40 g) d'aspiration.
- Les échantillons de contrôle du canola/d'un autre grain doivent contenir un minimum - maximum de 1-2 % (40-80 g) de crible de 2-3% (80-120 g) de particules fines; de 0,50-1% (20-40 g) d'aspiration. La teneur en eau des échantillons de canola devrait être d'au moins 8%.
- Les échantillons de contrôle doivent peser au moins 4 kg.
- Comparer les impuretés à l'aide du même appareil.
- Insérer les échantillons dans le système de distribution le plus près possible du diviseur des échantillons ou de l'échantillonneur. De 100 à 200 g de grains devrait être déposé environ toutes les 20 secondes.
- Noter toute difficulté ou perte d'échantillon.